

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25  
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :  
 Canada (UN AN)... \$1.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25  
 Étranger (Union postale). UN AN... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

J. N. Gastonguay 1 janv 1913  
 30 Avenue des Erables



REVUE HEBDOMADAIRE

J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS ABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Tristes présages !.....Antonio PLANTE  
 Pour apprendre à prononcer l'anglais.  
 La République dite française...L. HACAULT  
 " Tolle, lege ".....AMBROISE  
 Aie ! Mesdames, à qui la présidence ?.....  
 ...Joseph DES ERABLES  
 Quatorze nouvelles Caisses Populaires. — La documentation catholique. — Pas de nouveau programme.  
 Mieux que ça !.....J. P. LEFRANC  
 En Terre Promise.....Pierre MANCE  
 Ce sempiternel délégué.—Hochelega.—  
 Translation des restes du R. P. Pampalon.—  
 Le bill Finno-Langlois —Encore Nathan.  
 En Passant : (Les " Boy Scouts " ; Le fléau des mauvais livres, etc)  
 Le centenaire de Louis Veillot (Suite.)  
 L'ignorance de Jeanne d'Arc. — Cette panacée.—Les travailleurs s'organisent catholiquement.  
 Canalejas assassiné. — La Turquie demande la paix.

TRISTES PRESAGES !

Dans le cours du débat sur le discours du Trône, citons cette phrase de Sir Lomer Gouin :

" On prétend depuis longtemps que l'abolition du Conseil législatif est un article du programme libéral. Sommes-nous allés devant le peuple dans les dernières consultations populaires avec le projet d'abolir le conseil ? C'est là la question. "

Il nous fait plaisir de souligner cette déclaration. Puisque le gouvernement n'entend pas discuter l'abolition du Conseil législatif parce qu'aux dernières élections il n'a pas obtenu le consentement du peuple sur cette question ; il doit en être de même au sujet des réformes radicales en matière d'instruction publique que certains députés réclament.

Inutile d'ajouter que la question d'éducation est autrement plus importante et plus grave que celle de l'abolition ou du maintien du Conseil législatif. Surtout la première question relève tout à fait du peuple, des électeurs, c'est-à-dire des pères de familles.

Il s'agit des droits naturels des parents et de l'instruction de leurs enfants.

Et l'on sait que les pères de familles n'ont pas délégué leurs droits à nos législateurs en matière d'instruction publique.

Sir Lomer Gouin dans son discours a donc admis devant les Chambres un principe d'une importance capitale à l'heure actuelle, et qui doit enlever tout espoir à nos réformateurs de faire adopter un nouveau programme scolaire au gouvernement sans obtenir au préalable le consentement des électeurs.

M. Gouin qui est un homme logique ne peut pas se contredire aussi grossièrement.

Un discours qui est rempli de tristes présages, c'est bien celui de M. Tessier, le jeune député de Rimouski.

D'après M. Tessier, la fréquentation des écoles n'est pas ce qu'elle devrait être, et les statistiques révèlent un état de choses qu'il serait coupable de chercher à cacher. "

Où M. Tessier a-t-il pris ces statistiques et que disent-elles. Il me semble que c'est assez important de le savoir.

Est-ce que le jeune député de Rimouski aurait pris au sérieux les crailleries et les attaques des franc-maçons qui affirment les plus grandes faussetés sans jamais se mettre en peine d'apporter un mot de preuve à l'appui de ce qu'ils avancent.

En France, l'a-t-on assez crié que le peuple était ignorant qu'il n'y avait pas d'assistance à l'école, qu'il fallait l'instruction gratuite et obligatoire.

Hélas ! pour le malheur de la France on ne les a que trop écoutés, ces faux amis de l'instruction publique et ils ont pu appliquer leurs prétendues réformes.

Quel en a été le résultat ? Tout le monde doit le connaître, on en a tant parlé dans les journaux.

Voici un petit tableau sur le coût de la gratuité scolaire en France.

En 1872 (avant la gratuité).....	33,784,000 francs
En 1882 (avec la gratuité).....	105,826,000 francs
En 1892 (avec la gratuité).....	168,563,000 francs
En 1902 (avec la gratuité).....	208,662,781 francs

L'année prochaine le budget s'éleva à 240 millions environ.

La proportion des illettrés augmente en proportion de l'obligation scolaire Briand disait qu'en 1882 cette proportion était de 14 pour cent.

En 1900 elle était de 25 à 30 pour cent, et elle continue à augmenter.

Et la loi rendant l'instruction obligatoire était en vigueur.

Cette loi devait sauver la France, ou au moins porter remède au défaut d'assistance à l'école. Résultat : Il n'y a jamais eu autant d'abstention que depuis ce temps.

A tel point que les ministres franc-maçons eux-mêmes ont avoué leur échec, tout en l'excusant par différentes raisons aussi sottes les unes que les autres.

Ils veulent y remédier et font force projets de loi, mais ils ne réussissent qu'à s'enfoncer de plus en plus dans le ridicule.

La solution, elle est très simple. Puisque avant 1832, dit M. Fénélon Gibon, la fréquentation croissait chaque année, et que, depuis la loi du 28 mars, érigeant l'obligation la gratuite et la laïcité, elle ne cesse de décroître, le remède — le bon sens l'indique—

consiste à revenir purement et simplement au système qui donnait le résultat désiré.

La haine sectaire, la passion aveugle, interdisent ce retour aux saines traditions, au véritable progrès de l'enseignement populaire.

Nous catholiques, nous devons chercher le véritable progrès, celui qui respecte les enseignements de l'Eglise et les droits des parents.

On trouvera peut-être curieux qu'on parle si souvent de la France. Mais c'est justement parce que l'expérience de toutes ces mesures sur l'instruction y a été faite. Soyons donc assez intelligents pour en profiter !

Un homme qui verrait son ami mourir sous ses yeux parce qu'il a mangé telle herbe, voulant savoir si c'était poison ou non, ne passera pas pour un génie transcendant parce qu'il n'en mange pas ; il sait que c'est poison et profite de la triste expérience de son ami.

Les faits ont beau être frappants, éclatants, on dirait qu'ils aveuglent certaines gens au lieu de les éclairer.

Si l'on tient absolument à faire des lois d'obligation, ce qui est une manie étrange, chez des libéraux, ces grands amis de la liberté, qu'on fasse une loi pour rendre obligatoire l'assistance aux séances de la Chambre pour nos députés

Mais revenons au discours de M. Tessier.

Le député de Rimouski a prononcé des paroles qui demanderaient des explications.

" Toutes ces questions, dit-il (en parlant de l'assistance à l'école et de la gratuité) méritent d'être mises sérieusement à l'étude et loyalement discutées.

" Elles doivent être abordées fermement avec, de part et d'autre, le respect le plus profond pour toutes les convictions loyales même les plus éloignées des siennes ; car celui-là ne sait pas bien toutes les raisons qu'il a de défendre ses propres idées qui ne comprennent pas et ne respectent pas celles de ses contradicteurs. "

M. Tessier a-t-il déjà étudié la philosophie ? Si oui, il a dû y trouver quelque part que la vérité est une, qu'il n'a pas le droit, par exemple de soutenir que 2 plus 2 font 5.

Sur la question scolaire, il y a les enseignements de l'Eglise que les catholiques doivent connaître et suivre.

Les fausses opinions, les fausses doctrines n'ont aucun droit, pas même le droit au respect.

Il ne faut pas avoir peur de consulter les autorités dans cette matière.

C'est pourquoi le livre de Mgr Paquet sur les droits de l'Eglise et de l'Etat serait bien à sa place sur le pupitre et dans la tête de chacun de nos députés.

M. Tessier nous parle de statistiques décourageantes. Je ne sais si nous puisons à la même source, mais j'en connais qui sont bien encourageantes. C'est le rapport du surintendant de l'instruction publique pour notre province.

J'ai déjà donné ces statistiques mais répétons-les pour donner du cœur au député de Rimouski

En 1911 sur 450,619 enfants d'âge à fréquenter les écoles c'est-à-dire de 5 à 16 ans, 389,123 sont inscrits dans les registres, soit : 86 pour cent.

Mais comme les absences sont plus nombreuses chez les plus jeunes, si nous prenons ceux de 7 à 14 ans, sur 138,842—, 136,418 sont inscrits, soit 94 pour cent.

Ce n'est pas la perfection mais peu s'en faut ! Et le clergé n'a qu'à continuer à faire comprendre aux parents la gravité de leurs devoirs à ce propos, pour voir le résultat s'améliorer de plus en plus.

Nous ne voyons donc pas la nécessité de faire des mauvaises lois qui viendraient tout gêner, parce que notre peuple n'est pas habitué à marcher à coups de lois.

Et il a encore assez le sens de la justice pour savoir qu'une loi n'oblige qu'en autant qu'elle est juste et ne vient pas à l'encontre de droits imprescriptibles

Qu'on respecte ces droits si l'on veut être respecté !

ANTONIO PLANTE.

Pour apprendre à prononcer l'anglais

English accentuation est un livre que nous recommandons à tous ceux qui veulent apprendre à bien prononcer l'anglais, c'est-à-dire à le bien parler.

L'auteur est le Rév. Père Barré, C. S. C., du Collège Saint-Laurent.

Au moyen de quelques règles simples et claires, on apprend à résoudre la plupart des cas.

La méthode employée est très ingénieuse et paraît être pratique.

Comme le disait un confrère, l'auteur donne une règle infaillible pour la double prononciation du th comme dans that et dans think qui va sauver du désespoir maint professeur.

Le livre du R. P. Barré est destiné à rendre de précieux services à ceux qui apprennent la langue anglaise et désirent la parler correctement.

Ce livre est en vente à nos bureaux, Franco 60 sous.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'examen.

## LA REPUBLIQUE DITE FRANÇAISE

Je coupe ceci dans le *Devoir* (Montréal 28 oct.) rendant compte d'une assemblée tenue le 27, par l'Union nationale française de la métropole, colonie subsidée par la République dite française :

"Aujourd'hui, messieurs, *quelles que soient les choses superficielles* qui nous séparent pour un temps, et pour bien peu de temps, *il n'en est pas un parmi nous qui n'acclame une formule de la révolution : Honneur, soumission, amour à la République française*— (applaudissements). Je n'ai pas dit la formule... *A la République française, une et indivisible.* (A ce moment, M. le consul général se lève et serre la main de l'orateur aux applaudissements frénétiques de toute la salle.)"

Ces paroles, d'après le compte rendu, ont été prononcées par un prêtre français vivant au Canada.

Je respecte trop le caractère sacerdotal pour me permettre la moindre critique personnelle. Je respecte même la liberté de cette opinion. Je la respecte, mais pas au point d'applaudir, comme catholique à l'une des "formules de la Révolution."

Avec une douleur catholique, j'ai assez étudié la Troisième République dite française, dès 1877, ses hommes, ses actes, ses lois, ses gouvernements, jusqu'aujourd'hui — pour oser affirmer hautement, d'accord complet avec l'immense majorité des catholiques de France, — je parle de ceux qui voient, qui pensent, qui écrivent, qui agissent — que la République dite française est, depuis 35 ans, la République judéo-maçonnique imposée à la France chrétienne par des moyens analogues à ceux qui ont imposé la république maçonnique au Portugal et à la Turquie...

Comme gouvernement de fait la République dite française, est le règne d'un infime minorité, d'une société secrète anti-chrétienne n'ayant jamais reculé devant aucun moyen pour s'emparer du pouvoir et pour s'y maintenir.

Toute son histoire est là pour l'attester.

Au moment même où l'écclesiastique français prononçait à Montréal ces paroles, la République, dite française, serrait encore d'un tour de vis, la garrote mise au cou de la France chrétienne ligottée...

Il ne s'agit pas de retracer ici tous les épisodes successifs de ce supplice dont le premier bourreau fut le métèque Juif, Gambetta, exécutant le premier un plan de guerre fameux, gradué par séries habilement calculées à Londres, — d'où il le rapporta, lors de l'imposition de la République judéo-maçonnique, dite française.

Les 35 ans qui se sont écoulés depuis, puis montrent le développement de ce plan de démolition, de destruction de la vraie France, de la France catholique.

N'importe quel catholique n'a qu'à jeter un simple coup d'œil sur les ruines accumulées par la République, dite française pour en juger.

S'il fallait invoquer les documents historiques contemporains, pour établir un jugement décisif, acquis, irréfuta-

table, écrasant, je pourrais entasser colonnes sur colonnes, volumes sur volumes.

Il suffirait de parcourir la collection des mandements épiscopaux de France et des encycliques pontificales de Léon XIII à Pie X, jusqu'en ces derniers temps. Ceci au point de vue exclusivement religieux, catholique, ecclésiastique.

Au point de vue politique national proprement dit, il suffirait de parcourir le recueil officiel des lois, actes, décrets de la République dite française, "acharnée sur sa proie", comme le disait naguère le Comte de Mun, un parlementaire.

Qu'un prêtre français puisse, à la rigueur, se soumettre — comme citoyen — crainte de pis, faute de mieux, à cette République de fait, détentrice du pouvoir et de l'autorité, rien à dire peut être au point de vue actuel.

L'Eglise, sous toutes les persécutions, dès ses origines, a toujours su distinguer entre les Persécuteurs et l'Autorité, dont ils sont les détenteurs temporaires de la part de Dieu.

L'Eglise n'a jamais été, en principe, rebelle à l'Autorité, même égarée aux suprêmes degrés. Elle n'a jamais été *Révolutionnaire*. Elle n'a jamais inventé de formule de Révolution. Elle n'en a jamais adoptée ni acclamée.

Elle a toujours été "conservatrice" de l'Autorité. L'Eglise est, par excellence, l'adversaire séculaire de la Révolution, de l'Anarchie.

Le Prêtre catholique, plus que personne, doit, nécessairement, surtout de nos jours, respecter l'autorité divine répartie, sur terre, par délégation, entre l'Eglise, légataire de l'autorité spirituelle et éternelle du Christ, et l'Etat moderne, quel qu'il soit, légataire de l'autorité temporelle, temporaire : *Redde quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.*

Cette attitude de l'Eglise les catholiques français, clergé en tête, peuvent, doivent l'imiter, même à l'égard de la République, dite française. C'est la signification du geste de Pie X baisant, au Vatican, les couleurs modernes de l'autorité actuelle, couleurs imposées à la France depuis la Révolution, "foulant aux pieds les Lys" séculaires, conformément à la devise judéo-maçonnique, importée de Londres, comme le plan de la Révolution de 1789 et le plan de la République de 1877.

Mais entre le respect de soumission, plutôt passive, et les acclamations de formules révolutionnaires, les manifestations d'honneur et d'amour, il existe, ce me semble, à moi humble laïc, une nuance assez sensible.

Peut-être aura-t-elle échappé au prêtre français, oublieux un instant des faits modernes qui montrent la République dite française, souffletant, sans cesse, sans répit, judaïquement, maçonniquement, à la fois, l'Eglise du Christ et la France du Christ...

C'est tout ce que j'avais à dire.

Punctum.

L. HACAULT.

*Nous prions tous les retardaires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.*

## "TOLLE, LEGE"

L'avouerais-je ? C'est la main derrière le dos que j'acceptai le volume *Une croisade d'adolescents*, qu'un ami me tendait.

— *Tolle, lege*, fit-il gravement. Tu n'as jamais rien lu de pareil.

— Non, sans doute, remarquai-je en l'ouvrant ci et là, au hasard. Des lettres d'élèves, des mémoires, des proclamations, des extraits de journaux intimes... Je ne connais pas ça, hein ? Et les mille et une copies d'humanistes, de rhétoriciens, d'académiciens, qui me sont passées sous le pouce, épigrammes, épithames, épithalames, lettres, descriptions, narrations, homélies, allocutions, discours *pro domo* et contre tous les *Verres* du Dominion... ce n'est rien ?

— Voyons, voyons, mon ami, tu n'y es pas du tout. Il ne s'agit point de phrases, de gymnastiques littéraires, de cadences poétiques ou oratoires. C'est de l'histoire, comprends-tu ? Histoire de jeunes, si tu veux, mais histoire vraie et belle et pure et forte. Un livre donc qui non seulement ressuscite le passé, mais façonne le présent et prépare l'avenir. Est-ce que tout livre d'histoire n'est pas un livre d'action ?

— Mais je m'attarde. Lis, et tu m'en diras des nouvelles.

Je lus, lus, lus ; et arrivé au dernier mot, je fermai le livre, et me dis : c'est un tour de force !

C'est un tour de force de soutenir l'intérêt, tout le long de 264 pages, en compagnie d'élèves, de leurs idées, de leurs projets, de leurs succès ou revers, de leurs écrits — de leurs écrits surtout, lesquels d'ordinaire (ailleurs) sont si faibles de pensée et de style.

L'auteur se défend d'avoir touché, ou si peu que rien, aux textes cités. C'est qu'alors le directeur des jeunes de Valleyfield avait su les élever jusqu'à son niveau — ou presque.

Et pour le dire tout de suite, tout est là : le directeur. Directeur non pas quelconque ; mais un homme de savoir, au cœur chaud et pur, à l'esprit délié et ferme, aux manières avenantes, avec dans le caractère de l'élévation et de la distinction. Un trésor, n'est-ce pas ? Sans lui, ce sera chez les élèves la fade routine d'autrefois : parmi les meilleurs, de bons garçons pour eux-mêmes, sans plus. Avec lui, vous aurez des apôtres.

Donc, dans ce livre, l'intérêt ne languit pas. Il va plutôt crescendo.

Cela tient d'abord au fond même des événements, qui prennent, à mesure qu'ils marchent, de l'importance. Mais cela tient encore plus à l'art savant et délicat, avec lequel les pensées, les impressions, les aperçus, les anecdotes, les écrits, sont choisis, collationnés, classés, agencés, disposés en ordre de bataille, puis finalement jetés dans le champ clos où se meut la petite armée collégiale.

Ajoutez — et sans cela, vous aurez beau étaler aux regards les réflexions les plus solides, les apophtegmes les plus indiscutables, les actes les plus méritants, vous lassez, et l'on vous quitte, — ajoutez, dis-je, le style.

M. l'abbé Groulx a un style agréable, varié, sûr de lui-même, capable des plus grands effets comme des plus délicates nuances. Il a parfois de déli-

cieux sous-entendus... A plus tard, sans doute, le fouet de l'histoire intégrale sur certaines épaules.

Dans tout grand prosateur se cache un grand poète.

L'auteur de la *Croisade* n'y fait pas exception. Sa prose révèle une âme de poète. On a dit de l'oiseau qui marche : on sent qu'il a des ailes. La prose de M. Groulx est ailée. Peut-être même est-elle trop portée aux coups d'ailes, dans l'azur, vers les étoiles. S'il existe, c'est un beau défaut, facile à corriger.

Puisque j'en suis au *castigando*. — il y a plusieurs oublis, une demi-douzaine, de ne employé seul, quand il demanderait pas ; ainsi p. 105 : "... il ne faudrait, mes chers amis, reculer."

Un défaut de ces pages, qui relève du prole, ce sont les innombrables fautes d'impression qui les déparent.

Ce livre aura pour lecteurs les élèves, les éducateurs et les... profanes.

Les élèves en feront leurs délices, même ceux que la piété n'étouffe pas. Il réveillera les tièdes, poussera plus haut les justes. Plus d'un lui devra sa conversion.

Les éducateurs sont de deux sortes : les ardents et les mous. Ceux-là, vous pensez à quelle fête ils seront, et comme ils y puiseront des lumières, des industries, et surtout du courage. Ceux-ci, l'exception heureusement, ne liront pas la préface, feuilletteront distraitemment le volume, et se diront : des apôtres au collège, ah bah ! — S'en convertira-t-il ? Oui, s'ils lisent la préface... et tout le reste, jusqu'au point final.

J'entends par profanes ceux qui ne sont pas ou ne sont plus du métier. Il y a les prêtres et les laïques.

Les premiers se diviseront en deux camps, comme les éducateurs. Vous verrez les uns intéressés, les autres baillants.

Les laïques formeront trois catégories : amis, indifférents, hostiles.

Hostiles, c'est-à-dire ceux que tout ce qui est catholique militant irrite, comme fait le voile rouge du chulo sur le taureau. Ils n'ont qu'une manière : saisir au passage deux, trois, quatre phrases, en faire des gorges chaudes, et crier : est-ce assez folichon !... Et c'est tout. Leur légèreté, leur manque d'études sérieuses, leur scepticisme goguenard, leurs poses de fantoches, les baissent jusque là. Ils ont le nez à terre. "*Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei.* — Vous les verrez à propos de la "*Croisade d'adolescents*", où ces purs enfants se meuvent parmi les beautés idéales, comme des colombes au milieu des lis et des roses, vous les verrez gambader comme des singes, sautiller de-ci de-là, faire force grimaces, et regrimper sur les arbres en poussant de petits cris polissons. Laissez-les sur leurs arbres, la queue autour de la branche.

Je fais un vœu.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française aura bientôt ses dix ans. Elle n'apparaît dans le ciel de la "*Croisade*" que comme un grand trait de lumière. Et c'est juste, pour ne pas jeter dans l'ombre par son ampleur et son éclat l'"*Action Catholique*". De plus, ce n'était ni le temps

ni le lieu de tout dire.

L'histoire de l' "Action Catholique" méritait de trouver un historien digne d'elle. Le directeur, selon toute vraisemblance, devint l'auteur.

Pour la même raison, je voudrais que le R. P. Samuel Bellavance, S. J., l'âme du premier Congrès de l'A. C. J. C., dit M. Groulx, s'offrit quelques loisirs pour nous retracer la genèse et les étapes de cette œuvre dont il fut le père. Nous aurions là encore un de ces livres de suprême distinction et de force qui sont des actes, qui donnent à l'esprit et au cœur les clartés et les énergies dont le faisceau puissant peut héroïser tout un peuple.

AMBROISE

## AIE ! MESDAMES, A QUI LA PRÉSIDENCE ?

A bas la langue française ! Tel est le cri poussé par les fanatiques d'Ontario.

C'est presque avec joie que nous avons constaté cette lutte à ciel ouvert. Enfin, ils se révéleront ces partisans du "preuz garde" qui criaient toujours bien haut qu'il valait mieux endurer que se défendre.

Vaut mieux tard que jamais !

Il ne suffit pas pour nous, Canadiens français de la Province de Québec, d'applaudir avec frénésie au courage des nôtres d'Ontario, il faut agir, il faut nous mettre à l'œuvre, entreprendre quelque chose de durable et non pas faire un feu de paille qui ne servirait qu'à encourager nos adversaires et... à les éclairer.

Je veux, aujourd'hui, m'adresser à nos mères canadiennes-françaises. Si femme voulait ! oui, si femme voulait !

Qu'il est triste de voir de bons petits Canadiens français affublés de noms, je devrais dire de mots anglais que les ontariens, même Irlandais, ne voudraient point porter. N'a-t-on pas vu un pauvre petit bonhomme être obligé d'accoler à un nom de famille aussi français que celui de Boulanger, le nom étranger de Nelson et York ? Nelson-York Boulanger ! Ça sonne ! Pauvre lui, et c'est pour la vie !

Mères canadiennes, soyez plus patriotes, plus chrétiennes ; ayez pitié de vos enfants.

Honorez la mémoire des trois Nelson qui voulurent défendre nos droits méconnus, très bien ! Honorez son Altesse Royale le duc d'York, très bien encore ! Mais il n'est pas nécessaire pour cela de donner leurs noms à vos enfants et de priver ces derniers d'un saint patron.

L'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, lui-même, n'aimerait pas sans doute à porter le nom York tout court. On l'appellera Georges, Arthur, Édouard, etc... c'est plus chrétien !

Dans notre bonne province que d'Harry, de William, de Tommy, de Frank, de Maggy, d'Eddy !

Le catalogue des saints français contient pourtant des noms assez nobles, assez beaux et assez rares pour contenter les plus difficiles et pour ne pas être obligé d'emprunter des noms anglais.

Allons, un peu plus de patriotisme ! Tenez, le vent est aux ligues, on se ligue pour ça, on se ligue pour ça, même pour le suffrage féminin. La peste ! Pour quoi ne pas vous liguier contre l'invasion de ces noms anglophones ?

Je propose donc, secondé par le bon sens catholique et le plus pur patriotisme, que les femmes canadiennes-françaises forment une ligue dont les membres s'engageront à combattre cette anglomanie.

Aie, Mesdames ! à qui la présidence ?

JOSEPH DES ERABLES

## Quatorze nouvelles Caisses Populaires

Depuis quelque temps les nouvelles Caisses Populaires se sont multipliées avec une rapidité encore plus grande que par le passé. Il suffit de lire la liste qui suit pour s'en convaincre :

La Caisse Populaire de Saint Léon de Standon, Dorchester.

Patron : Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin. Président d'honneur : Alphonse Desjardins.

Président-Gérant, Joseph Métivier ; Vice-Président, Anthony Comber. Secrétaire, Achille Couture. Président de la Commission de Crédit, Louis Couture.

La Caisse Populaire de Sainte Germaine du Lac Etchemin.

Patron : S. G. Mgr L. N. Bégin. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Révd. V. T. Lauzé, curé. Vice-Président, Dr Eudore Dumas. Secrétaire-gérant, Rév. J. Victor Rochette. Président de la Commission de Crédit, Joseph Bégin.

La Caisse Populaire de Saint Jean-Baptiste de l'Isle Verte.

Président, Rév. C. A. Carbonneau, curé. Vice-Président, Eugène Côté. Secrétaire, Johny Leclerc. Gérant, Auguste Beaulieu.

La Caisse Populaire des Trois-Pistoles.

Patron, S. G. Mgr A. A. Blais. Président, Rév. Damase Morissette, curé. Vice-Président, Alexandre Gagnon. Secrétaire-Gérant, J. A. Lévesque. Président de la Commission de Crédit, Elie Belzile.

La Caisse Populaire de Saint Rémis de Napierville.

Patron, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési. Président, Rév. J. A. Majeau, curé. Vice-Président, Ernest Soucy. Secrétaire-Gérant, Arthur Colette. Président de la Commission de Crédit, Dr L. J. Trudeau.

La Caisse Populaire de Saint Timothée, Champlain.

Patron, S. G. Mgr F. X. Cloutier. Président d'honneur, A. Desjardins.

Président, Rév. A. Lavergne, curé. Vice-Président, William Desseureau. Secrétaire-Gérant, Alphée Trépanier. Président de la Commission de Crédit, Joseph Jacob.

La Caisse Populaire de Saint Séverin de Proulxville, Champlain.

Patron, S. G. Mgr F. X. Cloutier. Vice-Patron, Rév. Prudent Proulx, curé. Président d'honneur, Alphonse

Desjardins

Président, Philippe Hamelin. Vice-Président, Adélarde Bordeleau. Secrétaire-Gérant, Rév. Alphonse Lessard. Président de la Commission de Crédit, Alphonse Champagne.

La Caisse Populaire de Maniwaki.

Patron, Rév. G. S. Gervais, O. M. I. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Adolphe Naud. Vice-Président et Gérant, E. S. Gauthier. Secrétaire, Alonzo Cadieux. Président de la Commission de Crédit, Emile Joanis.

La Caisse Populaire de Bois Franc. Patron, Rév. U. Robert, O. M. I. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, André Charron. Vice-Président, Norbert Céré. Secrétaire-Gérant, Joseph Branchaud. Président de la Commission de Crédit, Antoine Branchaud.

La Caisse Populaire de Montcerf.

Patron, Alphonse Desjardins. Président d'honneur, Rév. I. Eugène Limoges, curé.

Président, Joseph Martineau. Vice-Président, Alexandre Côté. Secrétaire-Gérant, Abraham Mathieu. Président de la Commission de Crédit, Jean-Baptiste Carrière.

La Caisse Populaire de Sainte-Justine, Dorchester.

Patron, S. G. Mgr L. N. Bégin. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Révd. J. A. Kirouac, curé. Vice-Président, Florent Fortier. Secrétaire-Gérant, Edmond Fauchon. Président de la Commission de Crédit, Edmond Bédard.

La Caisse Populaire de Sainte-Claire, Dorchester.

Patron, Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin. Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Dr J. A. N. Chabot. Vice-Président, Joseph Chouinard. Secrétaire-Gérant, Anselme Chabot. Président de la Commission de Crédit, Joseph Fournier.

La Caisse Populaire de Brébeuf.

Président d'honneur, Alphonse Desjardins.

Président, Révd. Donat Guay, curé. Vice-Président, Michel Campeau. Secrétaire-Gérant, Damase Lauzon. Président de la Commission de Crédit, Joseph Renaud.

La Caisse Populaire de Sainte-Cunégonde, Montréal.

Patron, S. G. Mgr Georges Gauthier. Président, Révd. F. X. Eugène Ecrément, curé. Vice-Président, Dr J. U. Lalonde. Secrétaire-Gérant, A. Chrétien. Président de la Commission de Crédit, Ovila Legault.

Inutile de le dire — car cela a toujours été le cas pour chacune de ces belles fondations — partout c'est la principale autorité paroissiale, c'est-à-dire le curé, ou le prêtre qui le représentait en son absence, qu'est dû l'initiative qui a produit ces fondations. Comme toujours la population a compris les bienfaits de ces Caisses et s'est empressée de s'inscrire comme membre, grossissant ainsi merveilleusement le nombre des sociétaires.

Puisse ce beau mouvement d'organisation économique et social continuer à se propager dans toutes nos paroisses

franco-canadiennes, qui ont tant besoin de serrer leurs rangs pour se fortifier et se protéger !

## La documentation catholique

Le Bulletin de l'Association catholique électorale de Belgique nous annonce de Bruxelles la création de "l'Institut de Documentation Catholique Belge", œuvre nationale fondée sur l'initiative de l' "Action Catholique". Il s'est ouvert le 1er novembre.

L'Institut possède déjà, environ cent mille documents au point de vue politique, religieux et social. Il a adopté comme les grandes institutions documentaires et bibliographiques belges et étrangères le système de classement le plus perfectionné : la méthode décimale adoptée par l'Institut Internationale de Bibliographie, dirigé par Ma-sure.

L'Institut compte dans son comité les personnalités les plus éminentes au point de vue religieux, politique et social.

Il dépouille plus de 250 journaux et revues. Il est en relation avec toutes les grandes bibliothèques et institutions bibliographiques. Bientôt paraîtra une série de tracts bibliographiques sur les grandes questions qui seront discutées au Parlement. Une revue documentaire bi-mensuelle sera publiée.

Voilà encore une institution qu'on pourrait établir aussi en Canada français, à la suite du Congrès de Québec.

L. H.

## Pas de nouveau programme

L'Action Sociale proteste contre les efforts que font certains libéraux pour amener le gouvernement Gouin à adopter un nouveau programme scolaire :

Après le discours de M. Turgeon, celui de M. Devlin et l'interview de M. Dandurand, le récent discours du jeune député de Rimouski est venu avertir le peuple de cette province qu'une fraction assez bruyante du parti libéral s'appretait à réformer à sa façon notre système d'enseignement public.

Certains partisans du gouvernement, qui n'auraient pas osé éveiller l'opinion sur cette question avant les élections, se croient maintenant assez forts pour exposer et imposer leurs vues, en voulant même faire croire que le peuple leur a confié un mandat à cette fin. Or chacun sait bien que la question de l'enseignement, telle qu'on la pose maintenant, n'a pas été exposée ni soumise au peuple dans un dixième des comités de cette province. On n'est donc nullement fondé à dire que la majorité remportée aux dernières élections par le gouvernement de Sir Lomer Gouin s'est prononcée en faveur d'un remaniement quelconque de notre régime scolaire.

Le Semeur, sommaire de novembre 1912 : Le naufragé de la vie (poésie), Armand Chossegros ; Chronique sociale, Arthur Saint-Pierre ; Un livre qui fait penser, La Rédaction ; Le Père Van Caloen, L. Hacault ; Les convictions politiques, Cercle St-Thomas d'Aquin ; Les disparus ; Sujets d'enquêtes, L. Arnaud ; Chronique des cercles, Gustave Monette ; Notes et commentaires.

## MIEUX QUE ÇA !...

Le vent est aux interviews. Nos nouvellistes en raffolent. Malheur au personnage que le hasard livre à leur cupidité !... Il en passe un mauvais quart d'heure !

Comme le *Courier de Lynn* ne tarit pas en éloges pour l'œuvre des *Caisses*, il m'a pris fantaisie d'aller interviewer M. Desjardins sur son récent voyage aux Etats-Unis.

Et me voilà parti.

La réception a été des plus cordiales. Toutefois, M. Desjardins m'a déclaré net que je ne le mettrais pas à la torture...

Mais, lui dis-je, un peu penaud, il me semble que vous pourriez, sans aucun inconvénient, me raconter comment on vous a reçu là-bas... Me dire tout au moins comment on a apprécié votre œuvre... Moi-même, me répond-il ?... Jamais !... Vos lecteurs croiraient que je me paie leurs têtes !... que je me vante !... Cependant, je ferai mieux que ça pour vous... Et saisissant nerveusement une liasse de correspondances il me les présente en disant : Apportez ces lettres. Vous en ferez ce que vous voudrez

Et j'ai apporté ces lettres, et je les ai lues, et... j'y ai trouvé de superbes choses que je transmets à tous mes lecteurs, et j'en recommande la lecture attentive à tous ceux qui de loin ou de près s'intéressent au sort de notre peuple travailleur.

Voici donc la traduction fidèle d'une lettre que recevait M. Desjardins à son retour des Etats-Unis. Elle est de M. J. M. Glenn directeur général de la *Russell Sage foundation*.

Mon cher M. Desjardins

"Je désire vous exprimer toute ma profonde reconnaissance pour votre visite au milieu de nous.

"Elle nous a été très précieuse. Vous nous avez procuré beaucoup de renseignements et de très importants. Vous avez éclairé le problème de l'épargne et du crédit coopératif d'une façon des plus saisissantes

"Votre visite a eu pour résultat de nous inspirer la pensée d'étudier à fond la possibilité d'organiser de telles associations aux Etats-Unis. Aussi nous avons été convaincus de la nécessité qu'il y a pour nous de procéder avec beaucoup de prudence afin d'être certains d'orienter nos pas dans la bonne voie le jour où nous déciderons d'ouvrir une campagne active..."

Et voilà une première appréciation sur le dernier voyage de notre compatriote aux Etats-Unis.

Que le mouvement coopératif a pris chez nous une rapide extension ma foi, la chose n'est que normale. Mais qu'il ait si vite franchi les frontières, mais que nos pratiques voisines viennent chercher ici des renseignements pour organiser leur "petit peuple", voilà qui dépasse toute prévision. Nous avons donc raison d'être fiers de notre système coopératif qui mérite l'admiration de philanthropes américains haut placés.

Je tiens à mettre devant les yeux de mes lecteurs des documents authentiques afin que l'on ne puisse pas m'accuser d'exagération. Aujourd'hui plus

que jamais, peut-être on est sceptique. On ne croit que ce que l'on voit, et encore... surtout quand il s'agit d'œuvre sociale.

Toute la classe des endormeurs crie bien haut que je veux jeter de la poudre aux yeux des badauds, que je fais de la réclame à outrance pour l'œuvre des *Caisses*, etc.

De la réclame, oui j'en fais. Mais elle ne coûte rien au peuple, et c'est pour une œuvre qui ne met rien dans le gousset de ceux qui en sont les apôtres ! N'est-ce pas déjà beaucoup dans un temps où l'agiotage, l'usure, la fraude se pratiquent sur une si grande échelle ?

De la réclame, oui j'en fais !. Mais elle n'est pas dangereuse celle-là ! Il n'y en aura jamais trop qui s'y laisseront prendre !

De la réclame qui fait appel au dévouement désintéressé, de la réclame pour développer le sens social, de la réclame pour enseigner aux jeunes qu'ils ont autre chose qu'une piastre... dans la poitrine, de la réclame pour montrer leur devoir aux dirigeants qui ne sont pas encore enlisés dans le vilain égoïsme, tout le monde peut et doit en faire. Et c'est absolument nécessaire, cela !

Et puisqu'il s'agit de réclame, voici une autre lettre qui montre bien tout le cas que l'on fait là-bas et de notre œuvre et de son promoteur M. Desjardins.

Elle est du Dr A. H. Ham, directeur de la *Russell Sage Foundation*, section de l'épargne et des prêts.

"Je saisis cette occasion pour exprimer de nouveau ma haute appréciation de votre bienveillance en consentant de venir à New-York, et en consentant à nous consacrer autant de votre temps si précieux.

Je suis certain que les conseils que vous avez donnés la semaine dernière éclaireront d'un jour nouveau l'ensemble du sujet de la coopération et du crédit.

Aussi, allons-nous travailler à nous assurer le vote d'une loi satisfaisante dès cette année pour l'Etat de New-York.

Ensuite, nous organiserons une Caisse Populaire afin de faire l'expérience dans un milieu bien choisi.

En préparant cette loi et en faisant le choix d'un milieu d'expérimentation, nulle doute que nous serons encore forcés de recourir de nouveau à vous..."

Il ressort clairement de cette lettre et de celle de M. Glenn que ces Messieurs reconnaissent une connaissance économique peu ordinaire à M. Desjardins, et qu'ils mettent en lui une confiance illimitée puisqu'ils sollicitent ses conseils et son appui.

Et voilà ! Des étrangers comprennent mieux que nous tout le bien que peut faire M. Desjardins pour l'organisation des classes laborieuses

Allons, faisons mieux que nous avons fait jusqu'à présent. Sans doute, nous ne pouvons tous devenir des économistes distingués. Faisons mieux que ça ! Formons la mentalité de notre peuple, saturons-le de l'idée coopérative. Surtout, formons dans chaque paroisse un noyau d'hommes désintéressés, des hommes d'œuvres, capables

de travailler sans l'appât de la piastre comme stimulant.

J. P. LEFRANC.

## Ce sempiternel délégué

Le Pays nous apprend que le citoyen Francq, le sempiternel délégué du *Parti Ouvrier*, viendra cette année encore plaider la cause de l'instruction gratuite et obligatoire auprès de certains membres radicaux de notre Assemblée législative.

Heureusement la majorité de nos députés savent parfaitement à quoi s'en tenir au sujet de l'importance du compère de M. Godfroy Langlois et du groupe ouvrier qu'il représente.

Aussi M. Francq a la bonne habitude de s'en retourner bredouille.

Aux calendes grecques l'instruction gratuite et obligatoire !

## En terre promise

Récemment la *Presse* rapportait ces paroles de l'échevin Juif de Montréal, M. Blumenthal :

"Nous avons véritablement trouvé au Canada la terre promise, c'est-à-dire, la terre du lait, et du miel par les libertés dont nous y jouissons. Nous sommes aujourd'hui a-t-il ajouté, 50,000 israélites à Montréal et nous prospérons. Les formalités pour la naturalisation sont encore plus faciles qu'en Angleterre et aux Etats-Unis. Je ne cesse de le dire à mes compatriotes : La Terre promise, c'est le Canada."

Ces paroles sont un grave avertissement pour les Canadiens.

Nous sommes donc menacés d'un envahissement Juif en règle.

Le Canada est la terre promise.

Il serait temps de faire des lois pour nous protéger contre l'immigration juive intense.

Il y en a 50,000 à Montréal, c'est déjà énorme. Dans quelques années il y en aura 100,000.

Si nous voulons prévenir au Canada les maux dont ont souffert les pays sur lesquels s'est appesantie la domination juive, il est grand temps d'ouvrir les yeux et d'agir.

Nous ne prêchons pas la persécution des Juifs ; nous demandons simplement une sage protection pour le peuple canadien.

Nous sommes opposé à toute mesure violente ; c'est pour prévenir de sanglants conflits entre le peuple pressuré et le juif accapareur que nous réclamons dès maintenant une loi pour préserver notre pays de la marée juive.

En Russie, en Autriche, en Hongrie, on aurait pu prévenir les tristes luttes entre le peuple et les Juifs, si des lois sages et justes avaient empêché ceux-ci d'ameuter les populations.

Les Juifs ne se sont pas, que nous sachions, assagis en débarquant sur nos bords.

Et Jean-Baptiste malgré sa grande bonté proverbiale pourrait bien un jour se fatiguer de porter les Juifs sur son robuste dos.

PIERRE MANCE.

## Translation des restes du R. P. Pampalon

Les restes du R. P. Alfred Pampalon mort en odeur de sainteté au monastère des Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, le 30 septembre 1896, après dix années de vie religieuse, et 14 ans de prêtrise, ont été exhumés et transportés de l'un des caveaux de la basilique de Sainte-Anne dans un tombeau construit dans la chapelle commémorative, érigée il y a plusieurs années avec des matériaux provenant de la vieille église.

La cérémonie a été présidée par Sa Grandeur Monseigneur Bégin.

On remarquait dans le cortège, les membres du tribunal ecclésiastique qui se compose de Sa Grandeur Mgr Bégin, Monseigneur Têtu, Monseigneur Gagnon et M. l'abbé Laberge, et les deux témoins, le R. P. Pierre Pampalon, rédemptoriste, frère du Père Alfred, et le R. Frère Camille.

A neuf heures les invités se sont réunis à la sacristie où le R. P. Lemieux provincial des Rédemptoristes a présenté à Sa Grandeur Mgr Bégin une supplique demandant l'exhumation, la reconnaissance et la translation des restes dans la chapelle commémorative du R. P. Alfred Pampalon.

L'archevêque de Québec ayant donné son assentiment, les restes ont été exhumés, et quatre Pères Rédemptoristes ont transporté la dépouille dans la grande salle du juvénat où en présence des invités eut lieu la reconnaissance officielle. Deux médecins, les Drs Giroux et Tremblay ont déposé ensuite les ossements dans un cercueil en chêne qui a été scellé immédiatement en présence des invités. Le cercueil a été transporté dans la chapelle commémorative et déposé dans un caveau placé dans le chœur, au pied de l'autel. Sur ce tombeau se lit l'inscription suivante :

"Ici est le lieu de sépulture légitime du serviteur de Dieu, Alfred Pampalon."

D'autres inscriptions analogues, en anglais et en français ont été placées sur les murs de la chapelle.

Désormais, les pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré pourront visiter en tout temps le tombeau du R. P. Pampalon.

## Le bill Finno-Langlois

M. le Dr Finnie a présenté de nouveau devant les Chambres son projet de loi établissant l'instruction obligatoire

M. Langlois est tout radieux.

Ce pauvre Dr Finnie paraît affreusement bourré d'illusions au sujet des résultats réels et pratiques obtenus dans les pays qui sont sous le faux régime qu'on veut nous imposer en cette province, en commençant d'abord par l'élément protestant.

D'après lui, tous les pays progressifs jouissent de ce régime dont les résultats sont merveilleux.

Cela nous fait penser à ces gens qui jouissent d'une mauvaise santé.

Il y aura sans doute des députés catholiques en Chambre capables de

faire tomber les écailles des yeux du Dr Finnie afin de lui faire voir clairement la faillite de son régime...merveilleux.

L'instruction obligatoire est, en matière scolaire, ce qu'est le charlatanisme par rapport à la médecine.

Le Dr Finnie fait du charlatanisme scolaire en Chambre.

Le petit groupe radical sous le commandement secret de M. Godfroy Langlois s'appête à faire dans notre Assemblée législative du vrai libéralisme comme en veut le Pays.

### Distribution de grain et de pommes de terre de semence

M. J. H. Grinsdale, directeur des fermes expérimentales du Canada nous communique la circulaire suivante :

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants : blé de printemps (5 livres), avoine blanche (4 livres), orge (5 livres) et pois de grande culture (5 livres). Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Les cultivateurs sont priés de joindre à leur demande, des renseignements sur le sol de leur ferme et sur les résultats obtenus avec les espèces de grains ou de pommes de terre cultivées précédemment, ce qui permettra de leur envoyer les variétés les mieux adaptées à leurs conditions.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par celui qui l'a faite. Cette année, en plus d'un échantillon de grain, nous pourrions, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sous pli distinct. Par contre, il ne sera envoyé qu'un échantillon, si les deux demandes nous sont adressées sous même pli.

Les demandes écrites sur des formulaires imprimés seront refusées.

L'approvisionnement de semences disponibles étant limité, les cultivateurs feront bien de solliciter de bonne heure l'envoi d'un échantillon. Ces demandes ne seront cependant pas satisfaites nécessairement dans l'ordre exact où elles auront été reçues, la préférence devant, toujours être accordée à celles qui seront rédigées le plus clairement et le plus intelligemment. Probablement en retard, seront celles reçues après janvier.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles de pommes de terre pour l'Ontario et le Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que l'Ontario et le Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

### HOCHELAGA

A la dernière minute M. Léopold Doyon a été choisi par un groupe de libéraux et de nationalistes pour faire la lutte à M. Coderre dans Hochelaga.

On sait que Sir Wilfrid n'a pas osé présenter officiellement un candidat dans Hochelaga.

M. Bourassa, de son côté, a refusé personnellement de faire la lutte.

Les conservateurs sont donc dans la jubilation.

L'occasion était bonne, il nous semble, pour tater le pouls des électeurs sur la question de la marine de guerre.

Il paraît de plus en plus probable qu'il existe entre le premier ministre et le chef de l'opposition une certaine entente afin de sortir pratiquement la question de la marine de guerre du domaine politique.

On discutera la question à Ottawa pour la galerie, mais tout paraît avoir été réglé d'avance entre l'impérialiste Borden et l'homme des compromis honorables.

Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que certains impérialistes haut huppés de Londres sont venus faire la navette à Ottawa.

### Encore Nathan

Une dépêche de Rome mande que le juif Nathan, maire de Rome et insulteur de la papauté, s'est de nouveau signalé par sa haine pour le catholicisme.

Il vient de défendre le posage à Ponte Milvio d'une tablette commémorative de la victoire de Constantin.

Nathan voudrait une inscription rédigée à sa façon. Le maire juif de Rome veut, paraît-il, faire la guerre au projet du Pape.

### EN PASSANT

**Les " Boy Scouts "** M. Copin Albancelli, lisons-nous, dans le *Patriote* de l'Ouest, dont l'autorité en matière de sociétés secrètes est universellement reconnue, fait au sujet du mouvement *Boy Scouts* de sages considérations que l'on pourrait méditer avec profit : " Mettons les choses au mieux, dit-il, et posons en principe que le général Baden Powell, fondateur des *Boy Scouts*, et tous ceux qui cherchent à introduire cette institution dans les pays catholiques, sont animés des meilleures intentions. Ces intentions peuvent-elles être trompées ? Oui, incontestablement. Ont-elles chance de l'être ? Nous répondrons encore : oui incontestablement. Pourquoi ? Parce que les fondateurs du *Boy Scout* ont, par mégarde, ouvert, toute grandes les trois portes par lesquelles les ennemis occultes du catholicisme ont l'habitude de pénétrer dans les groupements non secrets pour s'en emparer subrepticement : nous voulons parler du serment, des grades et de la neutralité religieuse, alors qu'il s'agit d'éducation. Ces trois conditions étant réunies dans une association quelconque, nous considérons qu'il est pratiquement impossible d'empêcher qu'elle soit envahie par les fauteurs des Sociétés secrètes anticatholiques et qu'elle serve au recrutement de ces Sociétés. Or, c'est là qu'est le vrai danger. D'autant plus grand que tant de catholiques refusent de se mettre en

garde contre lui.

" Le serment, les grades et la neutralité, voilà l'ensemble vraiment condamnable, vraiment dangereux

" Prêter serment entre les mains de chefs qui s'affirment éducateurs, se déclarent en même temps neutres, c'est s'abandonner à une autre autorité morale la seule admise par la conscience catholique."

—o—

**Le fléau des mauvais livres** Le *Semeur* rappelle ce qu'écrivait récemment M. l'abbé Bethléem dans la *Croix* de Paris, au sujet des mauvais livres :

" On se tromperait fort, si l'on croyait que les mauvais livres sont aujourd'hui sensiblement moins lus. Depuis le 1er janvier 1912, j'ai noté l'apparition de plus de 4,000 ouvrages; et je ne note ni les horreurs, ni les insignifiances, ni les spécialités. Sur ces 4,000 ouvrages, il y en a certainement 3,000 qui sont mauvais, et parmi ces 3,000, j'en pourrais citer des centaines qui se sont vendus à 20,000 et jusqu'à 100,000 exemplaires. Voilà des chiffres qui ont leur valeur...Après avoir suivi assidûment et depuis un temps assez long, les rubriques littéraires des principaux journaux et des plus importantes revues, je puis affirmer, sans crainte de démenti, d'abord, que la prétendue critique en honneur dans la presse s'inspire le plus souvent des lois étrangères à la critique. Elle met en relief, aux dépens des intérêts majeurs de la vérité catholique et des familles catholiques, les livres des auteurs à la mode ; elle obéit aux directions des éditeurs, aux sollicitations de la camaraderie, aux caprices d'un cénacle, d'une école, même d'une agence qui, par la presse, fait ou défait à son gré les renommées. Ce sont ces lois ou ces factions qui expliquent la plupart des succès littéraires. La fortune étonnante qui a accueilli *Les dieux ont soif*, la cynique *Jeanne Michelin*, l'ennuyeux *Dieudonné*, la pseudomystique *Cité des Lampes*, l'abominable *Intrus* et cent autres choses frivoles ou méprisables, n'a pas d'autre origine... Jusqu'à présent, le public catholique est dupe d'un état-major qui prétend régler ses destins. Il prend pour de la critique ce qui est purement de la réclame payée, complaisante, intéressée, suspecte. Il prend pour des juges et des guides des courtiers qui trafiquent... Cette mystification paraît organisée tant elle est générale. La presse catholique s'en défend parfois assez mal : les journaux honnêtes qui favorisent le mauvais théâtre ne se comptent plus. Je compterais moins facilement encore les journaux bons chrétiens qui, de bonne foi, soutiennent, dans leurs campagnes littéraires, les dirigeants de la plus néfaste exploitation. Je n'ai pas tout dit sur ce scandale."

—o—

**La fameuse gratuité des livres** " Langlois, dit la *Croix*, veut le livre gratuit pour sauver quelques piastres aux ouvriers. Or, il faut que les ouvriers sachent bien que le soi-disant livre gratuit leur coûtera beaucoup plus cher, indirectement, par des taxes spéciales qu'ils devront payer cette fois-ci à de vrais exploitateurs.

Exemple : Il y a deux ans, on abolissait, à Montréal, la rétribution mensuelle, 25 centins par mois.

Quelques mois plus tard, les taxes scolaires étaient augmentées.

Que firent alors les propriétaires ? Ils augmentèrent le coût du loyer !

Un bavonois, entre autres, nous disait : " Cette année, je paie une piastre de loyer en plus que l'an dernier et pour les mêmes appartements amé-

liés à mes frais ! C'est-à-dire douze piastres de plus. La rétribution scolaire coûtait à ce bon ouvrier \$2.50 par année.

Aujourd'hui, le riche, le propriétaire ne paie plus de rétribution, au contraire, il fait de l'argent ; c'est le pauvre, l'ouvrier qui supporte les frais, frais rendus beaucoup plus onéreux, depuis la suppression de la rétribution scolaire, à Montréal. Les riches seuls, profitent de ce changement ; d'ailleurs il n'y a que ces messieurs qui ont du poids, qui comptent aux yeux de Langlois ; tous les autres ne sont que des nullités, des arriérés, des rachitiques. Pour Langlois, l'homme idéal, le seul qui mérite considération, c'est le gros industriel qui met de l'eau dans son moulin. S'il cherche la popularité, ce n'est que pour ses fins tripointus et pas le moins du monde dans l'intérêt du peuple.

Payez ! payez ! chers ouvriers, c'est votre grand patriote Godfroy qui le veut.

### NOTRE DÙ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La *Vérité* n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire face assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal

### PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 60 c. franco, relié. Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre :

" C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses...et engagent oralement les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs."

**Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'honner à la " Vérité "**

## LE CENTENAIRE De Louis Veillot

(1813-1913)

(Suite.)

III

La poésie n'est pas seulement une arme entre les mains de L. Veillot ; il a rêvé qu'il ferait d'elle une messagère d'idées et qu'il pourrait, avec le secours des beaux vers,

Comme avec des clous d'or fixer la vérité.

Il se moque bien, en sa préface, de la prétention qui fut celle des romantiques de "diriger le genre humain" ; il ne croit pas à la mission, à la royauté sociale du poète. Néanmoins, il attend de lui autre chose que de belles chansons inutiles. "Le rôle de la poésie me paraît fixé, — écrit-il : — elle doit principalement faire un personnage de bon sens et donner assistance à la raison publique." Il ajoute : "Ce ne serait pas une petite fonction." Cette fonction l'a tenté plus d'une fois. Il raconte, dans la préface des *Filles de Babylone*, qu'il a entendu un jour à Saint-Sulpice l'abbé Combalot décrivant les splendeurs et les crimes de la cité coupable. "Dans cette éloquence nourrie de la moelle de l'Écriture, j'avais admiré particulièrement les traits empruntés au livre d'Isaïe ; et, comme j'essayais d'en rendre la merveilleuse vigueur, je m'aperçus que je traduisais en vers... Ces fortes beautés de l'Écriture portent comme les fortes eaux de la mer... Les images sont grandes, abondantes, simples, soudaines ; elles éclairent les vérités les plus sûres de tout ce que la poésie a de plus saisissant. La poésie moderne, accablée d'oripeaux, bat les chemins où elle ne trouve plus rien de neuf, et qui ne mènent à rien de bon ; l'Écriture Sainte est un monde toujours nouveau qui donnera toujours des fleurs et de l'or." L. Veillot fut donc hanté, à certains jours, d'un désir qui dépassait de beaucoup le cadre et les limites de la satire : faire de la poésie l'auxiliaire et l'interprète de la vérité. C'est sur ce contrat bilatéral qu'il eût volontiers scellé sa réconciliation avec Pétronille. Il l'avait une fois habillée en Némésis ; maintenant, il la défublait de son costume de vengeance, il lui donnait l'aile et la bouche des anges de Dieu et il la chargeait d'apporter au monde quelques-unes des vérités de Dieu.

Elle essaya. Le poème de *Cara* qu'on vient de mettre au jour, est une preuve que Pétronille s'efforça de tenir sa promesse. En une préface inachevée de son ébauche, L. Veillot écrit : "Je crois n'avoir jamais ni si souvent ni si longtemps pensé à aucun ouvrage. J'ai eu celui-ci dans la tête plus de vingt ans. Il m'a suivi dans mes autres occupations, dans mes distractions, dans mes voyages. Je l'ai abandonné et repris vingt fois. Il m'a véritablement obsédé." Et il explique l'idée générale de son poème. Il a voulu combattre le mal romantique sous son double aspect religieux et moral. Il écrit : "Cette maladie est réelle, ce personnage est vrai. C'est Werther, c'est René, c'est Byron et Musset, et surtout c'est leur lecteur qui se moque d'eux et pourtant est rempli d'eux... Ce malade appelle sincèrement la guérison, et sincèrement il ne veut pas guérir. En propres termes, il ne sait où il en est, et sans ignorer qu'il n'est pas bien, il ignore s'il applaudirait d'être mieux. En tous les cas, il se reconnaît incapable pleinement de l'effort qui pourrait le changer." Veillot a très bien saisi tout ce que la littérature moderne a déposé dans les âmes de vulerie, de là hété, d'impuissance à vouloir et à agir. Elle fait d'une part des aéniques et d'autre part des douteurs, des gens incapables

d'agir et des gens incapables de croire. Le doute est la seconde maladie, "mais un doute d'une espèce particulière, facile à montrer, malaisé à définir, qui se nie et s'affirme, se plaint et se vante, se caresse et se bat, feint volontiers de se combattre, se trompe lui-même et demeure au fond résolu de se prolonger et de se maintenir, à quoi il réussit trop. Maladie factice, comme au surplus la plupart des maux contemporains, très certaine néanmoins et très périlleuse, et qui énerve et tue plus d'âmes peut-être qu'aucune autre passion, parce qu'elle entretient à la fois plusieurs passions, notamment la paresse et l'orgueil, en les revêtant d'une sorte de douceur innocente et poétique." Veillot va parodier le romantisme : tel est le thème initial. Il est vaste, original ; il peut être fécond.

Comment Veillot l'a-t-il traité ? Il imagine un jeune poète normand, Paulus Boitard, dégoûté de tout, qui rêve, s'ennuie, griffonne des vers, mange ses rentes et savoure lentement la raucœur de sa vie manquée et gaspillée. Il se définit lui-même :

Je suis de deux héros la fusion vivante :  
J'ai l'âme de Prudhomme et la peau de Rolla.

C'est en somme un Rolla de village, un provincial qui a ses orgueils, ses passions, ses tristesses, et, pour comble de malheur, des revenus à dépenser :

Adolescent gavé de tant de mauvais bien,  
Blasé pour commencer, sans besoin, sans  
[croissance,  
Je pris le train express qui mène à n'être  
[rien.

Et j'y suis arrivé. Les hordes parasites,  
Qui trouvent l'idéal autour d'un bon diné,  
Attiré par ma cave et par mes lèche frites,  
Si quelque chose était en moi, l'ont piétiné.  
Rien n'a mûri, ni fruits, ni fleurs. O fleurs  
[mourantes,  
O trésors annoncés, récoltes odorantes !  
N'eussé-je que des fleurs, je serais consolé ;  
Mais au soleil trop prompt mon printemps a  
[brûlé.  
L'avortement, tel fut l'ouvrage de mes rentes.

Il a tenté d'aimer. Le bonheur lui apparut, un jour, sous les traits d'une jeune fille qui croyait, qui chantait, qui priait, douce et belle comme une vierge de Raphaël. Mais le cœur de Boitard était endormi ; il ne s'est pas réveillé tout à fait à ce charmant fantôme de passage. Et maintenant, il regrette, il pleure presque :

Une maisonnette tranquille,  
Ni richesse, ni pauvreté ;  
Mais le bon travail abrité,  
Contre la fortune mobile.

Trois grands trésors dans l'humble asile :  
La foi, la grâce, la bonté ;  
Trois amis, trois en vérité :  
Raphaël, Mozart et Virgile.

Là, triomphant ou combattu,  
On respirait cette vertu  
Qui ne fléchit ni ne dévie

Et moi j'ai rejeté cela  
Et je sais bien que ce jour-là,  
Ce jour-là, j'ai perdu ma vie.

Et le voilà maintenant qui sent des inquiétudes dans son âme ; il ne peut vivre avec la sensation du vide affreux, impénétrable. Il a besoin de croire, d'aimer, de se rattacher à quelque chose, d'avoir au moins une étoile au ciel. Et sa civilité se fait de plus en plus gémillante dans l'immense désert où il la fredonne :

Mon âme a des secrets que je ne connais pas.  
Elle aspire à des biens que je ne puis com-  
[prendre.

Qui m'a parlé du feu caché dans cette cendre ?  
Qui me dira le but que poursuivent mes pas ?

Le vent me pousse en mer sans fanal, ni  
[compas.

Je ne vois pas de port où je veuille me rendre.  
J'ai des cris à jeter, j'ai des pleurs à répan-  
[dre...

O fausse paix du rien, comme tu me trompas !

Non, je ne suis pas rien ; non je ne suis pas  
[maître.

Mon cœur et mon esprit l'emportent : l'un  
[veut naître,

Il veut aimer et croire, et l'autre veut fleurir.

Et c'est un vain effort que je fais quand je  
[raïlle :  
J'ai pu creuser la tombe et bâtir la muraille,  
J'ai pu sceller la pierre,—et je ne peux  
[mourir.

Ainsi, pas à pas et peu à peu, L. Veillot conduit son héros à cet état qui est trop douloureux pour se prolonger. Boitard est sorti de son épais sommeil : il souffre maintenant, il a conscience de sa bassesse, de son inutilité, et il a honte de tout cela. Il commence aussi de sentir en lui-même des nostalgies indéfinies, de vagues remords, la notion confuse d'un idéal oublié et d'une vie meilleure. Toute cette partie du poème est à peu près achevée ; elle abonde en beaux vers. Elle est tour à tour éloquente ou badine, mélancolique ou gaie. Elle classe Louis Veillot, sinon parmi les grands poètes, au moins parmi les poètes de second rang à qui il aurait suffi de bien peu de chose pour se rapprocher du premier

Il s'agit maintenant de relever tout à fait et de guérir tout de bon ce pauvre homme qui est à peine un convalescent. Dans les notes qu'il a laissées, il est facile d'apercevoir le plan de L. Veillot. La seconde partie se serait composée de deux chants : le premier aurait pu s'intituler : *Le Réveil du Cœur*, le second eût été *L'Illumination de l'Âme*. Ainsi, de degrés en degrés, le poète aurait remis son personnage dans l'ordre et dans la paix ; il l'eût réconcilié avec la terre et avec le ciel, avec la vie et toutes les pensées qui font la vie belle et bonne.

Il l'a au moins réconcilié avec la terre. Pour cela, il a fait surgir sur la route de Paulus Boitard une femme énigmatique, toujours voilée et fuyante, Cara. Elle est la Béatrice de ce Dante en miniature. Ils se rencontrent par hasard en voyage : "C'était dans un wagon, sur le chemin de Flandre." Elle lisait devant lui. Elle lisait... quoi ?

Elle avait pris un livre agréable de mine,  
Ni mince, ni trop gros, simple et pourtant co-  
[quet,  
Comme un seigneur romain couvert de per-  
[gamine.  
Oh ! que j'aurais voulu savoir ce que c'était...

Il l'a su. Cara lisait un livre de Paulus Boitard. Oui, Paulus Boitard, poète bas-normand et romantique blasé, a jadis publié un volume de vers. En y rêvant, il le résumait ainsi : "Ecrire un tome, exprès pour dire que je bâille !" Ce tome, il l'a écrit ; ce tome, il le retrouve entre les mains de cette enfant. Ce n'est qu'une vision rapide, mais elle est inoubliable. Paulus Boitard s'en va, emportant au fond du cœur l'image de cette inconnue, le souvenir de cette rencontre, l'indéfinissable mélancolie d'un sentiment profond. Il ne peut s'en distraire. Il voyage, il essaie d'oublier, mais il est déjà transfiguré, rien que pour avoir entrevu ce qu'il cherchait vainement depuis toujours :

Véritablement, je renais !  
Oh ! combien mon âme était lasse !  
Oh ! la vie imbécile et basse,  
Hier encor, que je menais !

Il pleut, ce n'est plus de la boue,  
C'est du pain, c'est du vin qu'il pleut,  
Et gaie ou triste la pensée  
Tombe féconde du ciel bleu ;  
Et mon âme est ensemencée !

A Florence, à Rome, il retrouve sa Béatrice. Et c'est dans son âme, un nouveau merveilleux de toutes les saintes choses abolies. Hier, il constatait de mystérieuses semences ; aujourd'hui, c'est une abondante floraison, un vrai printemps inondé de soleil, embaumé de fleurs. Il ne se reconnaît plus, et on le reconnaît à peine. Est-ce bien lui, Paulus Boitard, qui murmure ce sonnet mystique en une église romaine ? Il a vu Cara qui priait à genoux, il l'a regardée, il a prié à son tour pour la première fois :

Elle était à genoux sur le pavé du temple,  
Les maints jointes, le front serein ; il me  
[sembla  
Voir un de ces cœurs purs qu'aucun mal ne  
[troubla  
Et qui garde cet œil de l'enfant qui contemple.

Le scrupule à ma joie un instant se mêla.  
Mais bientôt, m'élevant à la sphère plus am-  
[ple,  
Loin d'elle agenouillé, priant à son exemple,  
Je remerciai Dieu de m'avoir mené là.

Longtemps et sans tourner le visage en arrière,  
Elle pria. Pour moi, telle fut ma prière :  
"Dieu, que je l'aime assez pour la mener à  
[vous !"

Quel parfum, quel soleil dans mon cœur, dans  
[l'église !  
Certes, le Véronèse eût tenté l'entreprise  
De peindre, en ces clartés, cette femme à  
[genoux.

Malheureusement, c'est à peu près là que s'arrête le poème. Tout ce qui suit n'est que débris informes, de ces pierres dispersées et mal dégrossies qui entourent les édifices interrompus. Il est même impossible de dire par quoi L. Veillot devait terminer la guérison de son Boitard. Il l'eût sans doute marié à Cara. Les joies domestiques et les souffrances aussi seraient venues. Veillot savait par cœur le bienfait de ces grâces ; il avait été heureux et crucifié plus que personne. J'imagine que son héros n'eût rien ignoré de ce qu'il avait lui-même appris ; il eût appris surtout que les saintes larmes achèvent l'homme en beauté.

Et le poème, dans son ensemble, eût été quelque chose comme une riposte vraiment chrétienne au *René* de Chateaubriand, au *Rolla* d'A. de Musset. Le romantisme n'avait su conduire ses héros qu'aux apothéoses ou aux débâcles de l'orgueil, de la passion et du vice. Une fatalité mauvaise pèse sur eux et les écrase ; ils sont les prisonniers des forces aveugles, de leur péché et de leur impuissance. Ils ne sont au fond que des forçats résignés ; ils meurent dans l'impénitence finale de la lâcheté et de la servitude. Au contraire, *Cara* est le drame du relèvement chrétien. Boitard commence par où finissent René et Rolla ; il répète leur blasphème contre la vie et lamente son dégoût de toutes choses :

C'est bien vrai cependant qu'au profond de  
[l'âme,  
Lorsqu'à descendre là je me vois condamné,  
Je n'y sens que regret et chagrin d'être né,  
C'est bien vrai qu'après tout je me siffle et me  
[blâme...

De mes erreurs s'accroît la liste,  
Dans le néant je perds mes pas  
Et mon âme n'en doute pas...  
Je me sens las et je suis triste.

Mais qui m'ouvrirait le chemin  
Y voudrais je prêter la main ?  
Je ne sais trop si j'ai la mine.

Ou d'un puits de douleur béant,  
De quelque pieux fainéant,  
Grattant au soleil sa vermine...

Quand il a dit cela, ce héros romantique le redit encore et le redit toujours, jusqu'à ce qu'il avale une fiole de poison ou qu'il allume un rechaud. L. Veillot allume autre chose. Il écrit en tête de son œuvre : "Une âme à sortir du néant de la vie présente". Il compose, non le poème de la mort, mais le poème de la grâce et de la résurrection. C'est la parabole de l'enfant prodigue, dans un cadre moderne ; et, si mutilé que soit l'ébauche, elle est menée assez loin pour qu'on voie le pêcheur sur le seuil de la maison familiale et entre les bras du père qui pardonne.

Ainsi L. Veillot, à ses heures perdues, s'acharnait à gagner son pari. Il faisait de la poésie la servante de la vérité religieuse. Il définissait lui-même ses satires "de petits couteaux pour ouvrir les huîtres" ; les vers de *Cara* étaient "les clous d'or" pour fixer la vérité.

Il y a, dans ça et là, une page délicieuse parmi cent autres. C'est l'his-

toire d'un tailleur breton qui est poète, " un bon petit gars, point vaniteux, rangé comme une fille. Assis sur ses talons il coud et fait des vers : ni ses habits ni ses vers ne sont mal cousus." Les rimes accourent sous son aiguille ; il les enfle sans y penser. Et quand l'inspiration lui vient, il coud, il coud ; et, en cousant, il rime, il rime. Chanson, culotte, tout va. Malheureusement, à certains jours, l'ouvrage presse plus que de coutume, et ces jours-là, le tailleur est bien chagrin, car de deux choses l'une : ou bien la chanson sera mal faite, ou la culotte mal soignée. Et il n'a d'autre ressource que de courir à l'église, de se jeter devant l'image de la Sainte Vierge et de lui dire : " Sainte Vierge, délivrez-moi ! "

Ce petit tailleur breton m'a fait songer à L. Veillot lui-même. Je sais bien que le métier de celui-ci était plutôt de découdre. Mais tout de même il cousait aussi. Coudre et découdre, c'était sa vie. Coudre le bon manteau de défense pour l'Eglise de Dieu, et découdre l'un ou l'autre des ennemis qui assaillaient ou injuriaient la divine Mère. C'est ainsi, entre ces deux labours, qu'il a composé ses chansons. Elles étaient un besoin de son âme et il voulut qu'elles fussent, par surcroît en harmonie avec sa tâche. Chanter pour lui, ce fut encore une façon de coudre et de découdre. Mais souvent l'ouvrage pressait et la chanson n'eût que les petites minutes qui restaient au soir des journées trop remplies. A cause de cela, elles sont moins parfaites que le reste. L. Veillot devait dire de ses vers ce que le tailleur dit de ses chansons : " Encore si j'étais content de ce que je fais et si je disais ce que je veux dire ! Mais il s'en faut !... " Prenons-les tels qu'ils sont. Il n'y a qu'une comparaison qui leur soit péroratoire : oubliez la prose de L. Veillot et je suis sûr que ses vers vous paraîtront plus pleins de pensée, plus beaux de forme, plus dignes de figurer dans les anthologies poétiques du XIXe siècle.

(A suivre.)

## L'ignorance de Jeanne d'Arc

M. De Lamarre dans un beau discours sur Jeanne d'Arc ayant dit : " Comment cette petite paysanne, qui ne savait ni lire ni écrire, aurait-elle eu le courage de se mettre à la tête des armées, si l'appel divin n'avait pas été la source profonde, la base du patriotisme de Jeanne d'Arc ? "

M. L. Hacault lui répond dans le *Devoir* :

" Il y a là, je crois, une légère inexactitude historique.

J'ai, sous les yeux, un opuscule, très intéressant, photographiquement documenté, du comte C. de Maleissye (Paris, Bloud 1909) intitulé " Les Reunions de Jeanne d'Arc. Ses Lettres " (huit photos, 87 pp.). La plupart de ces documents appartenaient aux archives de l'auteur, qui lui-même n'est pas sans parenté avec Charles du Lye, dernier descendant mâle de la famille de Jeanne.

La signature autographe de la bienheureuse : Jeanne figure sur trois de ces documents, à savoir : 1° Archives de Riom ; date de la lettre 9 novembre 1429 adressée aux habitants de Reims ; 2° Seconde lettre aux habitants de Reims, date : 16 mars 1430 ; 3° Lettre aux habitants de Reims, 28 mars 1430.

Jehanne savait donc tout au moins signer. Voilà un point acquis. Son père, Jacques d'Arc, était une des no-

tabilités de Domremy. Il avait sans doute veillé à ce que ses enfants reçussent les premiers éléments que lui-même, procureur fondateur de Domremy, pouvait leur donner.

Le corps de ces lettres est d'un secrétaire, d'un clerc, mais avant de signer, Jehanne lisait ou se faisait lire les lettres.

La signature est quasi identique dans ces trois lettres.

La plus belle est celle de la lettre du 16 mars 1430. Lettre de combat. Signature de combat, nette, ferme, sans surcharge.

Le nombre des lettres de Jehanne, signées par elle, est du reste considérable, mais elles ont disparu, sauf ces trois. Elle écrivait aux Anglais, avant chaque combat, au duc de Bourgogne, allié des Anglais ; à toutes les villes dont elle approchait, dans sa campagne militaire.

La lettre au duc de Bourgogne, non signée, mais commençant par l'invocation chère à la Pucelle : " Jhésus-Maria ", est d'une calligraphie admirable. Elle fut écrite par un secrétaire de choix, sous la dictée de Jehanne, le 17 juillet 1429, jour du sacre de son Roi à Reims. En voici les passages importants, traduits en français du XXe siècle :

" Haut et redouté Prince, Duc de Bourgogne, Jeanne la Pucelle, vous requiers, de par le Roi du Ciel, de droit mon Souverain Seigneur, que le Roi de France et vous, fassiez une bonne paix, ferme et qui dure long temps. Pardonnez-vous, l'un à l'autre, de bon cœur, entièrement comme doit vent faire de loyaux chrétiens. Et s'il vous plaît de faire la guerre, allez la faire aux Sarrazins... "

" Je vous prie, supplie et requiers de ne plus guerroyer dans le Saint Royaume de France... Et je vous fais savoir, de par le Roi du Ciel, de droit mon Souverain Seigneur... que vous n'y gagnerez pas de bataille... et que tous ceux qui guerroyent contre le saint Royaume de France, guerroyent contre le Roi du Ciel et de tout le Monde... "

Une paysanne, qui sut dicter des lettres de ce style, si simple, si droit, si franc, si fier et si humble en même temps, pouvait être " illettrée ", mais non " ignorante. "

## Cette panacée

A l'heure où tant de gens trompés par la campagne fautive et mensongère de nos réformateurs scolaires, voient dans l'instruction obligatoire, la grande panacée, à tous les maux imaginables, il ne sera pas sans intérêt de donner quelques témoignages non suspects de partialité qui dénoncent cette réforme.

M. Henri Fouquier écrivait dans le *Matin* de Paris journal que M. Langlois n'accusera pas d'être *castor* :

" On s'est imaginé qu'en forçant les enfants du peuple à aller s'asseoir sur les bancs depuis l'âge de sept ans jus qu'à celui de douze ou treize ans on inculquerait dans leur esprit une loi morale assez forte pour suppléer à l'éducation de la famille et à la contrainte de la foi religieuse. Il me paraît que l'expérience est faite et que l'école a fait faillite. "

D'après ce premier témoignage l'instruction obligatoire aurait manqué son but en France ; elle aurait fait faillite.

Continuons.

M. Peysonnié, un grand avocat français, disait en Cour d'assises :

" J'ai été de ceux qui ont cru que toutes les fois qu'on ouvrirait une école, on fermerait une prison. Nous sommes loin de compte. "

Voici maintenant un nom qui va faire plaisir à M. Godfroy Langlois. M. Chailley Bert, parent du fameux Paul Bert, écrivait :

" Si la France est descendue si bas qu'elle ne se relèvera peut-être jamais, la principale raison, c'est que depuis longtemps on ne demande que l'intelligence et pas de moralité. "

M. L. normant de son côté disait :

" On a jeté à pleines mains l'instruction au peuple ; les lumières ont marché plus vite que les mœurs, et aujourd'hui il est bien prouvé que l'accroissement des connaissances a amené celui de la corruption. "

M. Adolphe Guillot, Juge d'instruction déclarait :

" L'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a concordé avec le changement apporté dans l'organisation de l'enseignement. Ce doit être pour ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle, un lourd souci que de voir la jeune génération se distinguer par sa perversité brutale. "

Nous pourrions citer encore de nombreux témoignages, mais ceux-ci suffisent.

L'instruction obligatoire n'a rien produit de bon dans les pays où elle est en vigueur.

Partout au contraire ses résultats ont été néfastes.

Chez nous on veut d'abord introduire le principe faux de l'instruction obligatoire, puis on s'efforcera ensuite de l'iciser peu à peu l'école et le tour sera joué.

## Les travailleurs s'organisent catholiquement

M. Arthur Saint-Pierre écrit dans le *Semeur* :

" Le 13 octobre dernier s'est fondé à Montréal, le *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie*.

Cette organisation a pour but, disent ses statuts, l'étude et la défense des intérêts professionnels et économiques de ses membres, et la création d'institutions d'assistance mutuelle et de prévoyance.

Le nouveau Syndicat n'ouvre ses rangs qu'aux Canadiens notoirement catholiques. Un aumônier, nommé par l'Ordinaire fait partie de droit de son conseil. De plus tous les membres, en adhérant formellement aux statuts, endossent la déclaration de principes et prennent l'engagement qui suit :

" Les membres du Syndicat croient que pour servir efficacement les intérêts des travailleurs ils doivent se laisser guider par la doctrine sociale catholique, telle qu'exposée en particulier dans l'encyclique *Rerum Novarum*, de Léon XIII, le *Motu proprio* et la *Lettre sur le " Sillon "*, de Pie X.

" Ils s'engagent donc à respecter la religion, la famille, la propriété ; ils condamnent le principe de la lutte des classes. "

Le Syndicat compte déjà plus de 75 membres. Il joint de la personnalité civile.

Son aumônier-directeur est le Rév. P. Sheehy, S. J.

## EN PASSANT

" Foot Ball " Une dépêche de Berlin mande qu'une circulaire ministérielle

récente vient d'interdire un sport très brutal, le foot-ball des jeux permis dans les écoles de Bavière. Le ministre évoque les faits suivants pour motiver son interdiction.

1. En l'année 1910-1911, soixante pour cent des accidents graves arrivés aux écoliers sont dus au jeu de foot-ball ;

2. Un avis de la direction de l'école centrale de gymnastique le rejette d'une façon formelle. Comme jeu de course, il provoque une fatigue du cœur et des poumons que de jeunes élèves au-dessous de 17 ans sont incapables de supporter ; il exerce aussi sur la tenue du corps une influence pernicieuse ; enfin, il accapare tellement l'esprit de l'élève dans ses efforts, pour assurer la victoire à son parti que les travaux d'école en souffrent nécessairement.

Un matricide Un confrère raconte la terrible histoire suivante qui montre bien où peut conduire l'alcool :

Cornelius N. Donahue, un jeune homme de Boston, est sous le coup d'une terrible accusation, et a fait des aveux complets.

A la suite d'une orgie, il a étranglé sa vieille mère qui refusait de lui donner de l'argent pour aller boire davantage.

C'est ce qu'il a raconté à deux policiers qui, habitués pourtant aux révélations sensationnelles, en furent horrifiés.

" C'est l'alcool, a dit Donahue, qui m'a fait commettre ce crime. J'avais soif. Je demandai à ma mère un dollar pour aller me désaltérer chez le mastroquet du coin. Elle me le refusa. Alors je la renversai sur le parquet et m'agenouillant sur sa poitrine, je la saisis à la gorge avec toute la force qui me restait. Je la tins ainsi quinze minutes, au bout desquelles sa figure devint noire. Elle était morte. Je m'emparai ensuite du livret de banque à mon nom qu'elle avait caché sous le matelas, et j'allai retirer la somme de \$5. avec laquelle je me payai des consommations de whisky et de bière. Peu après, un policier me faisait prisonnier. Mon crime était découvert et je le confessai à celui qui me mit en état d'arrestation. "

Voilà, dit notre confrère, un récit extraordinaire qui fait frémir d'horreur. Il suffit de le citer pour en faire comprendre la portée aux malheureux qui abusent des spiritueux, et qui un jour ou l'autre, peuvent " voir rouge " comme Donahue.

L'alcool a rendu Donahue matricide. Il en a rendu d'autres parricides, fratricides, etc., et il poursuit ses ravages dans tous les pays civilisés du monde.

Quel épouvantable fléau que l'ivrognerie !

La *Critique du Libéralisme*, sommaire du 1er novembre 1912 : J. Châlain, Une " Histoire des religions " ; C. Lecigüe, Le Centenaire de Louis Veillot ; Mgr Delmont, La Philosophie de Bergson ; St. de Holland, Ce que le Pape demande des catholiques ; Il n'y a plus qu'à manger le morceau ; Errata.

## Canalejas assassiné

Le premier ministre espagnol Canalejas a été assassiné par un anarchiste Manuel Pardiñas, qui s'est ensuite tué d'un coup de revolver.

Canalejas appartenait à l'école libérale avancée et semblait obéir aux ordres des Loges. C'était un habile persécuteur de l'Eglise.

Il est bien pénible de voir des journaux catholiques de Montréal faire l'éloge de cet homme d'Etat sectaire et anticlérical.

E pérons que Dieu dans sa miséricorde lui a donné le temps de se reconnaître.

## La Turquie demande la paix

Les dernières dépêches mandent que la Turquie s'avoue vaincue et demande la paix.

Le général en chef des armées turques a annoncé qu'il était incapable de tenir tête plus longtemps aux Bulgares en marche sur Constantinople; ses soldats sont épuisés, démoralisés et ne veulent plus se battre.

Le plus important fait d'armes de la semaine a été la prise de Salonique par les Grecs.

## A nos nouveaux lecteurs

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de la *Vérité*.

Votre nom nous a été donné par un ami comme celui d'une personne capable d'apprécier notre journal et de s'y abonner.

La *Vérité* est dévouée à la défense de la cause catholique et de l'idée française en Amérique. Elle n'a pas la prétention d'être une feuille à nouvelles; mais elle tient ses lecteurs au courant du mouvement général des idées et des principaux événements dans le monde entier. Elle est absolument indépendante de tout parti politique, de toute coterie. Elle offre une saine lecture aux familles.

Dans le but de vous faire connaître notre journal et de vous être agréable, nous sommes disposés à vous l'expédier gratuitement pendant un mois.

Prix spécial d'abonnement: Un an \$1.00.— Cette réduction n'est accordée que pour la première année, le prix régulier est de \$2.00.

## La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P. à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c. franco.

La Sainte Vierge d'après l'Évangile ouvrage canadien fort instructif à propager. Véritable catéchisme de la dévotion à Marie. Nouvelle édition 10 c. franco à la *Propagande des Bons Livres*, Bureaux de la *Vérité*.

## Guide des Serviteurs de Marie

L'auteur du *Guide des Serviteurs de Marie* a reçu au sujet de cette publication les félicitations des évêques qui expriment le désir de voir ce livre avoir sa place dans toutes les familles de leurs diocèses, afin d'y perpétuer la dévotion à la Sainte Vierge, une dévotion solide et éclairée, et d'avoir à leur disposition les meilleurs moyens de la bien pratiquer et d'obtenir les précieux avantages qui y sont attachés.

Se rappeler les adresses et les prix. Adresses: *Propagande des Bons Livres*, bureau de la *Vérité*, Montcalm-Ville, Québec; M. le directeur du *Foyer*, l'*Action Sociale* rue Ste Anne, Québec. Les librairies catholiques.

Prix: 30 cts l'exemplaire; 37 cts par la malle; 25 cts l'unité à la douzaine en s'adressant à l'auteur comme ci-dessus, 2 rue Richelieu, Québec.

## LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Tel est le titre d'un ouvrage canadien fort important qui vient de paraître.

En effet le livre de M. l'abbé Magnan est une œuvre de grand mérite et arrive bien à son heure. Il sera sans doute accueilli avec empressement par tous les Canadiens français dignes de ce nom. Et le meilleur moyen de témoigner de la reconnaissance à l'auteur pour le travail intelligent et tout patriotique qu'il vient de s'imposer, c'est d'acheter ce volume et de le faire connaître.

C'est un fort volume illustré de près de 400 pages. Il est maintenant en vente à la librairie J. P. Garneau, 47 rue Buade et à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*, Ville-Montcalm, Québec. Le prix du volume est de \$1.50; par la poste \$1.65.

## Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment onze volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

Chaque volume se vend 25 cts en magasin, 35 franco.

La collection, onze volumes, \$2.70, frais de port en plus.

## BONNE NOUVELLE

### Livres pour bibliothèques

La *Propagande des Bons Livres* vient de recevoir un grand nombre de livres des principaux éditeurs catholiques de France et de Belgique.

C'est une excellente occasion d'organiser ou de compléter des bibliothèques paroissiales fort intéressantes et instructives, à bon marché. Il y a des séries de livres à 7 sous en montant.

S'adresser à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

## En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o : ) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

### Bureaux de la "Vérité"

JEANNE D'ARC, par Mgr Henri Dabout. 20 cts franco.

PAROLES DE JEANNE D'ARC, par J. M. A. 7 cts franco.

LIVRE DE MESSE, de tous les fidèles pour les Dimanches et grandes fêtes de l'année. Prières et cérémonies de l'Eglise avec explication. 15 cts fr.

DIEU ET MOI.

Méditations familières, pratiques et intéressantes.

L'unité 15 cts; \$1.50 la doz. franco

LE CATECHISME EN IMAGES, 70 gravures en noir, avec l'explication de chaque tableau en regard. En librairie, l'unité 40 cts; franco 55 cts.

Ces tableaux en noir sont la réduction des 70 chromolithographies du grand catéchisme en images, mesurant 0m 48 x 0m 66.

### Ouvrages du P. Berthier, M. S.

Le livre de Toue.

L'Art d'être Heureux.

La Jeune Fille et la Vierge chrétienne à l'école des Saints.

En librairie 25 cts; 30 cts franco.

Les Noms de Saints ou les Noms de Baptême et la Dévotion aux Saints, par le P. Alfred Deschamps, S. J. 20 cts; 25 cts franco.

Devoirs des Parents envers leurs Enfants par Mgr Rosset. 15 c; 18c. fr.

La Famille selon les Livres Saints. Le Mariage, Les Devoirs des époux, L'Education. Par le R. P. Paul Clair. 15 cts; 18 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts; franco 20 cts.

La lutte antialcoolique. Simples articles par le R. P. Doyon, O. P.

Cartonné 20 cts en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts; franco 7 cts.

Trois Chemins du Ciel. La méditation et l'oraison mentale, la lecture spirituelle, la visite au Saint Sacrement, d'après Saint Pierre Fourrier de Matincourt. 20 cts franco.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, avec des airs pratiques et des exemples à l'usage de la jeunesse. Franco 15 cts.

## ROMAN POUR TOUS

*Bibliothèque Bleue*

MAIN D'ENFANT, M. Aigueperse.

LA FRESNAIE, M. Aigueperse.

LA FIANCÉE BOER, Raoul Montis.

LA PUPILLE DU DOYEN, M. Le Beaumont.

LE FILS DE STENIO MORELLI, Edmond Coz.

LES HOMMES DE PROIE, Jeanne de Lias.

SANS BAPTÊME, Jeanne de Lias.

AVENTURES D'ARTISTES, M. de Lamiraudie.

UNE PART DE BONHEUR, M. de Lamiraudie.

LE MYSTÈRE D'ARLACQ, Marie Thiéry.

AU BUT, Marie Thiéry.

LE PLAN DE LA COMTESSE, M. Maryan.

HÉROÏSME AU PAYS DES NEIGES, M. du Campfranc.

LA FORTUNE DE M. MAUFROY B. Roblot.

En librairie 35 cts; franco 40 cts.

PETIT COMBAT SPIRITUEL.

franco 7 cts.

LE LIVRE DE PIÉTÉ des Congrégations de la Très Sainte-Vierge. 18 cts franco.

125 Petits Tracts populaires. 25 titres. 15 cts franco.

100 Tracts à la jeunesse. 20 titres. 14 cts franco.

75 Tracts religieux. 15 titres. 11 c. franco.

*Petite Bibliothèque des Pères et Mères de famille*

Soyez fermes! Soyez vigilants! Soyez chrétiens! Soyez vrais! Donnez le bon exemple à vos enfants! La santé de nos enfants. 6 brochures. La collection 18 cts franco

Feuilles illustrées (8 pages). Pour mission, carême, prédications, retraites. Collection complète des 360 numéros en feuilles détachées... \$1.60.

*Petite Bibliothèque des publications populaires.* 10 brochures in-18 illustrées, de 32 p., titres en deux couleurs. Causeries sur le cabaret, etc. La collection... 15 cts franco.

*Nouveau Recueil de Chemin de Croix* varié et pratiques avec des Conseils et des exercices. L'unité 10 c. 90 c. la doz. franco.

*Une Pensée Sérieuse pour chaque jour.* Petit calendrier spirituel du chrétien. L'unité 6 c. La doz. 60 c. franco.

*Carnet-Agenda de la Jeunesse chrétienne.* Par l'auteur de la méthode pour former l'enfance à la piété. L'unité 10 c. La doz. 90 c. franco.

*Petite Bibliothèque de la Famille.* 200 brochures illustrées. Encyclopédie populaire et chrétienne. \$1.40 franco.

*Les Petits Mois.* Collection 22 brochures. Franco 30 c.

*Calendrier spirituel du jeune étudiant* pour former l'enfance à la piété. 25 c. la doz.

*Petites étrennes à mes paroissiens.* Calendrier perpétuel, conseils et causerie amicale. 20 c. la doz.

**La Propagande des Bons Livres**  
Bureaux de la "Vérité"  
près Québec